

## ENREGISTREMENT INITIAL

En utilisant un simple vocabulaire vous pouvez insérer correctement vos données personnelles pour recevoir le **USERNAME** et le **PASSWORD** que vous permettront d'avoir accès au site.

Souvenez-vous qu'il y a des champs obligatoires, donc c'est nécessaire d'y insérer les données demandées.

Le **CODICE FISCALE** (le code fiscal) est un code que l'Etat Italien donne à tous les citoyens pour en simplifier l'identification. Dans vos cas, il suffit d'insérer "123456".

## CRITERES ET PROCEDURES DE RECHERCHE

(cette page s'ouvrira après le LOGIN)

Cher Etudiant,

Votre enregistrement est bien réussi. Bientôt nous vous communiquerons toutes les informations nécessaires pour votre recherche dans notre service En- Ligne:

sur cette fiche vous pouvez effectuer de nouveaux réservations et/ou vérifier votre position par rapport aux recherches effectuées auparavant, vos réservations et vos rendez-vous et consulter à chaque moment les fiches qui concernent l'appartement .


Notre service vous permet de fixer au maximum deux réservations (un premier et un second choix).

En cliquant sur "**Nuova Prenotazione**" (Nouveau Réservation) vous passez à la procédure de recherche.

Dans cette page vous pouvez sélectionner le type de logement que vous intéresse : l'appartement peut être un "**monocale**" (studio) ou un "**bilocale**" (deux-pièces), et la place peut être dans une chambre avec un seul lit "**camera singola**" (chambre pour une personne) ou avec deux lits "**camera doppia**" (chambre pour deux personnes). A cause de certains problèmes liés à la procédure, le studio et le deux-pièces, même s'ils prévoient deux places, sont réservés singulièrement, donc il faut une réservation pour chaque personne.

Après avoir terminé votre sélection, en cliquant sur "**Ricerca**" (Recherche) vous arrivez à la page de **recherche synthétique**.

Là, vous pouvez envisager les caractéristiques de chaque appartement ou pièce, pour choisir la place la plus adaptée à vos exigences.

En cliquant sur , vous accédez à la **recherche analytique** où vous pouvez analyser la composition des pièces et/ou des appartements et toutes leurs caractéristiques (location, prix, photo, planimétrie, informations sur les équipements, durée du contrat,...etc).

**N.B: Les prestations de copropriété sont indicatives, ils pourront changer selon les consommations. Ils ne sont pas compris dans la location toutes les charges domestiques et les frais d'entretien ( électricité, gaz, ligne téléphonique, impôt sur les ordures, entretien de la chaudière, eau, entretien ordinaire de l'ameublement) et celles pour la registration du contrat.**

Quand vous êtes sûrs de votre choix, il suffit de cliquer sur "Prenota" (Réserve) pour la formaliser.

## REGLES DE RESERVATION

(cette page s'ouvre quand vous effectuez la réservation)

Dans cette fiche vous pouvez formaliser votre réservation. Ils existent deux types de réservation: "**Prenotazione Semplice**" (Réservation Simple) et "**Prenotazione con Carta di Credito**" (Réservation par Carte de Crédit)

## **RESERVATION PAR CARTE DE CREDIT / CARTE DE CREDIT PRE-PAYE**

En réservant par carte de crédit, la place choisie sera automatiquement à vous aussi si vous êtes en deuxième position dans la liste de réservation. Mais, dans ce cas, vous ne pouvez plus effectuer une seconde réservation, car la première est contraignante .

De plus, en réservant par carte de crédit vous n'êtes pas obligés à venir à la date figée pour la visite de l'appartement et vous pouvez directement signer le contrat (la date est visible à la page de *recherche analytique*).

**Le prix accordé pour la réservation par carte de crédit, c'est de 324 euros (dont 300 euros de caution temporaire, 20 euros pour les commissions bancaires et la transaction et 4 euros pour le TVA).**

**Au moment de la transaction l'Isu vous enverra un récépissé de dépôt cautionnaire et une facture du montant de la transaction.**

**Le 300 euros du cautionnement vous sont rendus quand vous signez le contrat.**

**Si on ne signe pas le contrat parce que l'étudiant ne viens pas au rendez-vous figé ou à cause d'autres raisons imputables à l'étudiant, l'entier montant du dépôt cautionnaire est retenu par le loueur.**

*L'Isu n'assume aucune responsabilité si par hasard le contrat ne peut pas être signer pour des raisons quelconques.*

## **RESERVATION SIMPLE**

Si vous réserver avec la modalité simple vous pouvez être en première ou en deuxième position.

Dans le premier cas, vous avez la priorité sur la place et après avoir visité l'appartement vous pouvez aller à signer le contrat chez la société Isu (vous risquez de perdre votre priorité seulement si, avant la visite de l'appartement, quelqu'un d'autre réserve la même place par carte de crédit).

Dans le deuxième cas, vous avez quand même la possibilité de visiter l'appartement choisi, mais vous pouvez le prendre seulement si la personne qui a réservé la même place avant vous décide d'y renoncer.

Évidemment en cas de chambre pour deux personnes les positions possibles seront de la première à la quatrième: les deux premières auront la priorité et les deux restantes seront liées au choix des autres.

## **DES CONSEILS**

- Evidemment, si on réserve pas par carte de crédit, vous avez la possibilité d'avoir une place en première position et une autre en seconde position (carrément s'il y aura encore des places disponibles en première position).
- Donc on vous recommande d'essayer d'avoir au moins une place en première position, même s'elle n'est pas celle que vous préférez, pour avoir plus de probabilités d'obtenir une place.

- Sans aucun doute le meilleur choix c'est de réserver par carte de crédit/carte de crédit prépayée. Cette méthode vous donne la certitude d'obtenir la place choisie au 100% !
- On vous conseille d'analyser avec grande attention toutes les informations sur l'appartement, comprises celles sur vos futurs colocataires, pour éviter de changer d'avis ou se repentir après le choix définitif.
- C'est fondamentale contrôler la durée du contrat sur la page analytique de l'appartement.
- On vous recommande de prêter beaucoup d'attention aux dates de visite des appartements pour pouvoir visiter avant la place en première position et après celle en deuxième et ne pas avoir de doutes sur votre choix.
- C'est fortement conseillé de surveiller souvent la situation de vos réservations pour pouvoir suivre constamment des éventuels changements de vos positions et de celles des autres . S'il y aura des variations sur vos réservations, l'Isu vous informera par e-mail.
- Actuellement sur le marché il y a plusieurs offres intéressantes de carte de crédit prépayée. Les plus économiques sont émises en payant seulement 5 euros. On vous conseille de vous renseigner en consultant les sites Internet ou en vous rendant chez les agences de banque ou les autres institutions qui proposent cet instrument de paiement.